

# boulazac

# isle manoire



TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
N°18 NOVEMBRE 2020



**DOSSIER P.2-5**  
**Un budget maîtrisé**



**P.6 - UNE RENTRÉE SCOLAIRE SEREINE**



**P.14 - AGENDA 21**







**ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DU BÂTIMENT**  
GROS-ŒUVRE - RÉNOVATION

10 rue Clément Ader - 24750 Boulazac Isle Manoire  
Tél : 05 24 13 42 37 - Fax : 09 74 44 37 38  
contact@trindade-batiment.com - www.trindade-batiment.com

**Flamabois  
DESIGN**

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00  
**Cheminiées - Poêles à Bois - Granulés**  
Avenue Marcel Paul 24750 BOULAZAC  
Tél. : 05 53 09 23 63 - Fax : 05 53 05 06 89

BOULAZAC . PÉRIGUEUX



**AU BUREAU**  
PUB . RESTAURANT

Carte Brasserie & Glacier  
Plats du jour  
Matches en direct  
Concerts & Karoké

ouvert 7j/7 de 10h à minuit  
O'Ponteix Shopping Village  
À 50 m de la Salle du Palio à Boulazac  
05 53 09 55 84 - www.aubureau24.fr

**HYPER U Boulazac**



Votre magasin Hyper U ouvert tous les dimanches matin  
de 9h à 12h30

U traiteur U location U DRIVE U BILLETTERIE U ÉPIQUE

Une équipe dynamique à votre service

midi et soir  
7j/7

**planète wok**  
restaurant chinois & japonais  
ANIMATIONS ET KARAOKÉ LE WEEK-END

**05 53 46 50 61** Av. Marcel Paul  
www.planetwok-perigueux.fr 24750 BOULAZAC



**SIRMET**  
FERS & METAUX

Recyclez vos métaux en Euros !

Avenue Henri Deluc, 24750 Boulazac Isle Manoire  
Ouvert du lundi au samedi midi  
05 53 05 16 29 - www.sirmet.fr

**A.P.R.S. MANDELA** PAPETERIE - REPROGRAPHIE

PROFESSIONNELS - PARTICULIERS - COLLECTIVITES - ASSOCIATIONS...

- Fourniture de Bureau
- Fourniture Scolaire
- Dossier d'Appel d'Offre
- Tampon
- Copie NB / Couleur
- Reliure / Plastification
- Envoi / Réception
- Fax / E-mail

Place Nelson MANDELA - 24750 BOULAZAC  
Tél. 05 53 53 19 51 - Fax 05 53 53 24 77 - E-mail: aprs.mandela@orange.fr

**LeCarréParfait**  
coiffure à domicile



du lundi au samedi sur rendez-vous  
06 32 09 92 60  
www.lecarreparfait.fr  
Boulazac

**SNPTP**

**ENTREPRISE  
TRAVAUX PUBLICS  
ET PARTICULIERS**  
( www.snptp.com )

10 rue René Desmason - BP 131  
24755 BOULAZAC ISLE MANOIRE CEDEX  
☎ 05 53 35 96 74 - Fax : 05 53 54 99 64



## JACQUES AUZOU

Maire de Boulazac Isle Manoire  
Président du Grand Périgueux  
Vice-Président du Conseil  
Départementale Dordogne Périgord

Madame, Monsieur, Chers Amis,

**N**otre pays traverse une période très préoccupante pour chacun d'entre nous.

C'est d'abord notre République qui a été frappée en son cœur par ces crimes abjects que nous devons tous unanimement et fermement condamner. Je le réaffirme : le principe de laïcité ne se négocie pas et ne peut souffrir d'aucune division.

Puis, c'est cette deuxième vague de la pandémie. Votre ville a pris toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité de nos enfants scolarisés et la solidarité pour nos aînés. Les services de la ville, communes déléguées comprises, sont à votre disposition.

Très sincèrement, face à l'adversité, nous nous devons de vivre le plus normalement possible en respectant bien sûr toutes les mesures sanitaires arrêtées par le gouvernement.

Avec un retard bien compréhensible le présent bulletin municipal – rénové – vous présente le budget adopté pour 2020 en juillet dernier. Il traduit déjà les engagements pris avec vous pendant la campagne et ne masque pas toutes les inconnues budgétaires consécutives à la crise : pertes de recettes – charges nouvelles – suppression des impôts de production. Mais je veux vous rassurer sur la bonne santé financière de notre ville. Le Conseil Municipal sera bien sûr amené à aménager le plan de nos investissements futurs.

Un vœu toutefois. Alors que les milliards sortent de partout, je souhaite que le gouvernement permette aux collectivités locales qui sont en première ligne aux services de nos concitoyens, de disposer des moyens nécessaires afin de consolider le lien social et la solidarité au service de TOUS.

Vous savez pouvoir compter sur moi.

Vigilance et bon courage.

**Les mois se suivent et malheureusement se ressemblent. En ce début de mois de novembre, à l'heure où nous imprimons ce bulletin municipal, il se peut que la crise sanitaire ait conduit à modifier certains horaires, services ou activités inscrits dans ces pages. Pour vous tenir informés de toute l'actualité au jour le jour, n'hésitez pas à consulter le site internet de la ville [boulazacislemanoire.fr](http://boulazacislemanoire.fr) ou la page Facebook Ville de Boulazac Isle Manoire.**



# BUDGET

**29 M€**

(28 997 393 €)

budget principal  
de la ville pour 2020

**1 053 550 €**

alloués aux subventions  
municipales

**3 041 000 €**

capacité d'autofinancement  
(+19,5% par rapport à 2019)



# 2020

**500 000 €**  
de dépenses liées  
à la crise du COVID

**110 000 € :**  
prestations auprès  
des familles  
pendant la crise  
sanitaire (dont  
distributions de  
bons alimentaires)

**395 000 € :**  
exonérations  
de loyers et de  
taxes en soutien à  
l'économie locale



# Un budget maîtrisé

C'est dans un contexte dramatiquement singulier que ce budget primitif a été voté le 22 juillet dernier. A Boulazac Isle Manoire comme ailleurs, la crise sanitaire a en effet contraint la collectivité à engager des mesures d'urgence engendrant des dépenses imprévues mais fondamentalement nécessaires afin d'accompagner la population boulazacoise, et tout particulièrement les personnes les plus fragiles. Dans cette période si incertaine, cette politique sociale, solidaire, affirmée et assumée, ne dégrade cependant en rien la bonne santé des finances de la ville. Celles-ci demeurent ainsi durablement saines : des dépenses de fonctionnement maîtrisées, un soutien au monde associatif et économique consolidé, des investissements poursuivis et une fiscalité stable. Autant de points forts qui encouragent la municipalité à poursuivre sa politique active de lien social et son programme d'investissements.

## Le budget principal de la ville pour 2020 s'élève à 28 997 393 €

### Section de fonctionnement : 15 890 466 €

> Les postes clés de cette section : les frais de personnels qui s'élèvent à 5 883 000 € ; la bonne gestion des dépenses qui permet de dégager un autofinancement à hauteur de 3 041 238 € en progression de 498 130 € par rapport à 2019 ; la baisse des dotations de l'Etat avec la diminution de la DGF (- 107 123 €) et la suppression de la DSU (- 71 296 €).

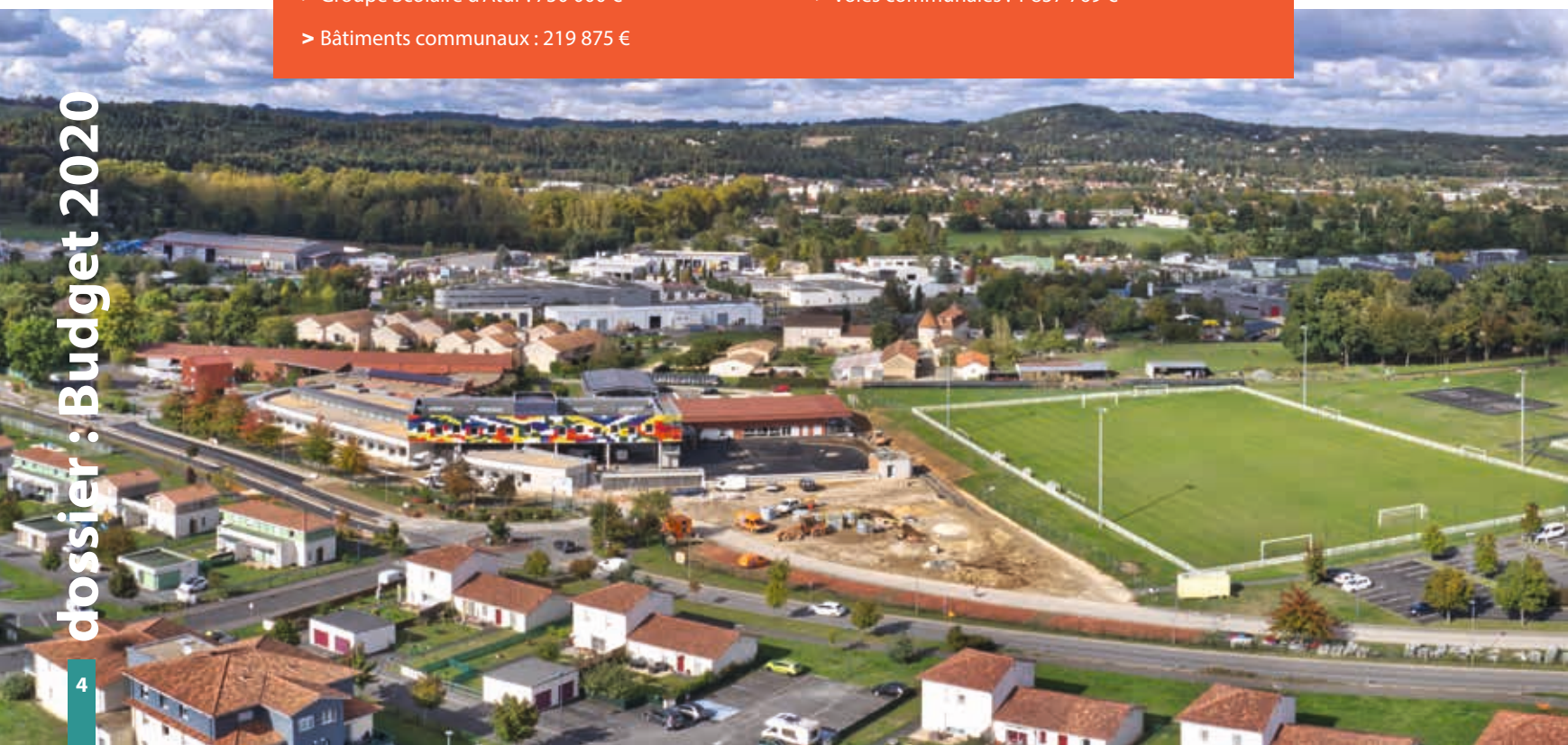
> La prévision des recettes de fonctionnement s'élève à 15 890 466 €. Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, loyers...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

### Section d'investissement : 13 106 927 €

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'élève à 3 041 000 €. Cela signifie que la commune dispose d'une capacité d'investir de 19,4 % une fois payées toutes les charges obligatoires et celles liées à la dette. A noter que sur le plan national pour les communes de même strate démographique ce taux s'élevait à 6,62 % en 2017. Les principales autres recettes sont l'attribution de subventions, dotations, compensations et fonds de concours de l'Etat à hauteur de 10 065 000 €. Le capital des emprunts à rembourser est estimé à 1 076 000 €.

#### LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2020 :

- |  |   |
|--|---|
| > Complexe sportif Agora : 350 000 €     | > Halle de marchandises Niversac : 300 000 €    |
| > Complexe Lucien Dutard : 376 754 €     | > Espaces verts : 201 800 €                     |
| > Groupe scolaire Yves Péron : 745 000 € | > Eglise de Sainte-Marie-de-Chignac : 200 000 € |
| > Groupe Scolaire d'Atur : 750 000 €     | > Voies communales : 1 857 769 €                |
| > Bâtiments communaux : 219 875 €        |   |





## Impôts locaux :

Cette année encore, l'équipe municipale confirme sa volonté politique de maintenir la fiscalité des familles à un niveau raisonnable. Les taux d'imposition demeurent ainsi inchangés pour 2020 :

- > Taxe d'habitation : 11,98 €
- > Taxe sur le foncier bâti : 24,76 %
- > Taxe sur le foncier non bâti : 87,62 %

Le produit fiscal attendu pour 2020, en tenant compte de la revalorisation annuelle des bases décidées par l'Etat, est estimé à 5 410 700 €. Malgré des taux d'imposition similaires à l'an passé, ce poste enregistre une légère hausse par rapport à 2019 en raison d'une évolution physique des bases fiscales.

## Subventions municipales :

Pour l'année en cours, la municipalité a attribué une enveloppe d'un montant global de 1 053 550 € aux associations de la commune. 75 structures associatives ont ainsi pu bénéficier de subventions.

### Parmi les plus conséquentes, on note :

- > BBD : 314 000 €
- > Cercle Escrime de Boulazac : 30 000 €
- > Les Enfants de la Dordogne : 60 000 €
- > Etoile Sportive Boulazac : 30 000 €
- > Office Municipal des Sports : 25 000 €
- > Tennis Club Boulazac et Atur : 34 500 €
- > Médiagora : 420 000 €
- > Ciné Passion : 20 000 €

Toutes les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 € signent une convention de subventionnement avec la ville.

## Budgets annexes :

### > AFFAIRES ÉCONOMIQUES :

- section de fonctionnement 831 380 €
- section d'investissement 1 846 478 €

Sont notamment inscrits sur ce budget annexe des projets de bâtiments commerciaux (boulangerie, salon de coiffure...) pour un montant estimé de 460 000 €.

### > CENTRE D'HÉBERGEMENT :

- section de fonctionnement 36 025 €
- section d'investissement 21 884 €

### > LOTISSEMENTS :

Chaque lotissement municipal fait l'objet d'un budget annexe. Des lots sont disponibles à la vente aux Terrasses du Suchet 3. Pour connaître leur disponibilité, renseigner vous en mairie au 05 53 35 59 80.

## Un budget marqué par la COVID-19 :

Face à la pandémie, la commune a adapté le fonctionnement de ses services pour répondre aux besoins de ses habitants. Ceci a bien entendu généré des dépenses, mais aussi des pertes de recettes : achats de masques distribués à la population et aux personnels, de solutions hydroalcooliques, de plexis protecteurs (103 943 €), prestations auprès des familles dont des distributions de bons alimentaires (110 000 €), exonérations de loyers et de taxes en soutien à l'économie locale (395 000 €). Ce sont près de 500 000 € qui sont à ce jour à imputer à la crise sanitaire.





# RENTRÉE SCOLAIRE

## Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école

Les vacances de Toussaint passées et au lendemain de l'annonce d'un reconfinement, les portes des écoles de Boulazac Isle Manoire ont rouvert le 2 novembre pour les quelques neuf cents élèves de la commune. Marquée par le contexte COVID-19, cette rentrée a été appréhendée avec toutes les précautions qui s'imposent. Les services municipaux ont en effet travaillé main dans la main avec les équipes pédagogiques pour répondre aux exigences d'un protocole sanitaire renforcé. Que ce soit à en classe, à la cantine, dans la cour de récréation, durant les activités périscolaires ou encore dans les transports scolaires, toutes les dispositions ont été prises pour que ce retour à l'école se fasse en toute sécurité.

Cette rentrée fut aussi celle de l'hommage rendu au professeur Samuel Paty, assassiné pour avoir montré des caricatures de Mahomet dans un cours sur la liberté d'expression. Après lecture de la « Lettre aux instituteurs et aux institutrices » de Jean Jaurès, les écoliers et leurs enseignants ont observé une minute de silence à la mémoire de cette victime du terrorisme. Les élus de Boulazac Isle Manoire étaient à leurs côtés dans ce moment de recueillement afin d'affirmer tout leur soutien au corps enseignant, leur combat contre tous les obscurantismes, et leur attachement indéfectible à la paix et la laïcité.

**L'Etat exige désormais le port du masque dès l'âge de six ans. Il est à charge des familles de les fournir, mais pour assurer dans l'urgence la sécurité des enfants lors de cette rentrée, la municipalité a distribué à chaque élève un masque lavable dit « grand public ».**

**Niveau d'encadrement : 24 élèves par classe (= moyenne nationale)**

### DES ÉLÈVES CHOUCROUTÉS

#### > LES TAP

Les Temps d'Activités Périscolaires sont proposés gratuitement et de manière non obligatoire aux élèves d'élémentaire et aux grandes sections de maternelle. Les activités sont conçues et proposées dans le cadre du PEDT (Projet Educatif de Territoire) et validées par les services de l'Etat. Plus d'une vingtaine d'activités sont encadrées par des intervenants qualifiés, associations partenaires ou animateurs périscolaires de la ville.

**coût des TAP pour la Ville : 240 € par élève**

#### > Restauration scolaire

La Ville est engagée dans le 20 % de produits bio dans les cantines et s'approvisionne notamment auprès de Manger Bio Périgord. Plus de 90 % des plats sont fabriqués sur site à partir de matières premières et produits frais en approvisionnement local et circuits courts.

#### > L'enseignement musical

Afin de démocratiser la pratique musicale pour tous les enfants de la commune, une professeure de musique diplômée et employée municipale intervient depuis la rentrée 2016 dans toutes les classes de la commune, à raison d'une quinzaine d'heures annuelles par classe mais aussi dans le cadre des TAP.

#### > Les projets citoyens

la municipalité propose cette année un projet pédagogique autour du développement durable et de la citoyenneté, toujours en lien avec notre Agenda 21. Un travail sur le thème de la réduction des déchets est déjà enclenché.

#### > Les projets phares

Dans la commune déléguée d'Atur, la première étape du chantier de rénovation du groupe scolaire s'est achevée. Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, la nouvelle école maternelle accueille les primaires pour laisser place à la rénovation de l'école élémentaire. La phase 2 du chantier est donc enclenchée et sera terminée pour la rentrée scolaire de 2021.

#### > Les interventions sportives

trois éducateurs diplômés du secteur Sport et Vie Locale de la Ville interviennent pendant le temps scolaire dans toutes les écoles de la commune au titre de l'aide à l'éducation physique pour les cycles 3 (CM1-CM2). Pour l'année scolaire en cours, pas moins de 130 h seront dispensées par les éducateurs. Aussi, l'OMS (Office Municipal des Sports) finance et organise l'intervention d'éducateurs des clubs de la Ville dans les écoles (escrime, judo, tennis, escalade, karaté).





## L'été avec le Tennis Club, c'est de la balle !

Avec le TC Boulazac Isle Manoire, pas question de passer les vacances entre quatre murs. Cet été encore, le club proposait en effet son action « Fête le mur » en direction des enfants des quartiers des Hauts de l'Agora (Boulazac Isle Manoire) et des Boucles de l'Isle (Périgueux). Au total, c'est une trentaine d'enfants, âgés de 6 à 18 ans, qui a pu participer à cette activité dont l'objectif est de gommer les fractures sociales par le sport et le soutien scolaire. « La crise sanitaire et le confinement prolongé ont éloigné bon nombre d'enfants des activités physiques et scolaires avec pour conséquence une accentuation des inégalités sociales », constate Alexandre Brégeon, référent Fête le Mur pour le TCB. A travers cette manifestation, l'ambition du club a ainsi été de faire découvrir la discipline tennis, plus largement les bienfaits des activités physiques, et également d'anticiper la réussite de la rentrée avec la continuité des apprentissages scolaires. Afin d'assurer le succès de ce stage, de nombreux acteurs se sont mobilisés : éducateurs du TCB et du centre social, enseignant de l'Education nationale, services civiques... Tous ont eu à cœur de rythmer ces journées autour des valeurs du sport : respect des règles, dépassement de soi, fraternité et solidarité. L'ensemble de ces activités a été concentré à l'espace Jules Dubois et à la Maison des Associations au cœur de la Cité Bel Air. C'est ici que les jeunes stagiaires ont eu le plaisir de recevoir la visite du Préfet de la Dordogne Frédéric Périssat, du maire de Boulazac Isle Manoire Jacques Auzou et de son adjoint aux Sports Serge Raynaud. Tous trois ont pu échanger avec les encadrants et leurs tennismen/women en herbe qui ont achevé leur stage sur d'autres surfaces de jeu avec une sortie à l'accrobranche de Thenon au mois d'août, et à la découverte des acrobates, musiciens et voltigeurs du cirque Aïtal sous le chapiteau de la plaine de Lamoura début octobre. Encouragé par le succès de son action estivale, le TCB l'a reconduite au mois d'octobre avec le même enthousiasme de tous les jeunes participants.

## Erasmus : l'Europe à portée d'école

Depuis maintenant un an, les enseignants de l'école Joliot Curie se sont engagés dans un vaste projet européen conduit par l'organisme Erasmus. Avec leurs homologues de Bulgarie, de Macédoine du Nord et de Belgique, ils ont entamé un travail commun autour de leur pédagogie respective d'enseignement des langues étrangères. Ce projet qui prendra fin en août prochain, va être ponctué d'échanges entre les quatre pays participants et est suivi par des chercheurs universitaires. L'objectif est de confronter les méthodes, d'enrichir les connaissances, d'échanger les pratiques pour à terme améliorer l'apprentissage des langues en direction des élèves. Les petits Boulazacois seront les seuls dans l'Hexagone à bénéficier des fruits de ce projet linguistique européen : Joliot Curie est en effet l'unique école représentée en France.



## PÉTITION

« Pour le maintien  
des séances  
scolaires dans les  
cinémas »

La municipalité s'associe à Ciné Passion et son cinéma le Studio 53 en vous invitant à signer cette pétition : « Alors qu'un nouvel épisode de confinement oblige nos salles de cinémas à baisser le rideau, nous souhaitons pouvoir maintenir nos actions d'éducation à l'image durant cette période sombre. Les écoles sont ouvertes et les sorties à la piscine autorisées ! (alors que ces établissements sont fermés au public). Nous demandons donc la possibilité d'accueillir uniquement et dans le respect des protocoles sanitaires ce public scolaire. Le 3ème trimestre d'école, collège et lycée au cinéma a tout simplement été supprimé l'an passé en raison du 1er confinement. Nos salles ont depuis réorganisé leur planning de séances et investi financièrement pour répondre pleinement aux dernières mesures et accueillir les écoles dès la rentrée. Nous recevons des messages de soutien de la part des enseignants depuis plusieurs jours.

Pour eux, pour nous, ces actions d'éducation à l'image sont un axe important de la culture envers les jeunes, de la maternelle au lycée (même si ce mot semble tabou dans les derniers discours politiques). L'éducation à l'image doit pouvoir se faire en salle et non sur petit écran, il en va de la survie de nos salles dans les années à venir. »

Pour signer la pétition, rendez-vous sur [change.org](https://change.org) dans l'onglet recherche en tapant le titre de la pétition.



**COVID19**  
Vos services  
publics de  
proximité,  
toujours à vos  
côtés !



# Tous connectés avec les mairies déléguées

Télétravail, classe virtuelle, télémedecine, attestation dérogatoire... Le confinement a de nouveau mis en lumière les inégalités d'accès au numérique. Cette fracture toucherait ainsi sept millions de Français. Pourtant les démarches en ligne sont de plus en plus nombreuses, voire devenues quasi systématiques. Consciente de cette problématique, la municipalité de Boulazac Isle Manoire a fait le choix de créer un poste d'écrivain numérique afin d'accompagner gratuitement toutes les personnes éloignées d'internet faute de moyens ou d'apprentissage. Depuis deux ans maintenant, Julie Laporte guide ainsi tous les usagers en manque de connexion. Signe que ce service répond aux besoins : chaque semaine, une dizaine de personnes sollicite le concours de l'écrivain qui reçoit sur rendez-vous à la Médiathèque Louis Aragon.

Afin qu'à l'éloignement numérique ne s'ajoute pas la distance géographique, la municipalité a décidé d'étoffer un peu plus encore son service. Depuis ce mois de novembre, les usagers peuvent en effet aussi se rapprocher des secrétariats des mairies déléguées pour leurs formalités administratives en ligne (changer sa carte grise, faire sa demande de retraite, renouveler sa carte d'identité, écrire un mail, un CV, s'inscrire sur les listes électorales, etc...). Un nouveau maillage numérique pour toujours plus de proximité avec les habitants, ou quand quelques « clics » ne font plus d'ombre au service public.

Tous les habitants de Boulazac peuvent prendre rendez-vous avec l'écrivain numérique municipale au 05 53 35 59 78 ou au 06 66 14 42 59, ou dans les mairies déléguées d'Atur, Sainte Marie de Chignac et Saint Laurent sur Manoire aux heures d'ouverture.

## Quelles démarches effectuer dans ma mairie déléguée ?

- Demander ou déclarer un acte d'état civil : naissance, mariage, décès
- S'inscrire sur les listes électorales
- Déposer une demande d'urbanisme
- Inscrire son enfant à l'école, payer la cantine et la garderie
- S'inscrire aux animations sport et vie locale : Ecole du Sport, Passerelle Sport, ateliers musicaux...
- Être accompagné dans une démarche numérique
- Louer une salle municipale
- Signaler un incident sur la voie publique
- S'informer sur la vie municipale et associative
- Agence postale (à Atur)

### LE SAVIEZ VOUS ?

Le guide des associations (nouvelle formule) est disponible en mairie ! Scannez ce QR code pour le télécharger en version numérique







## Prêts pour accueillir les athlètes des JO 2024

La bonne nouvelle est tombée début octobre : la ville de Boulazac Isle Manoire a été sélectionnée par le comité d'organisation des JO de Paris 2024 pour devenir centre de préparation des athlètes olympiques et paralympiques internationaux. Les gymnases Lucien Dutard, Agora et la salle Secrestat pourraient ainsi dès l'été prochain devenir base arrière du plus haut niveau sportif mondial dans trois disciplines : l'escrime, le basketball et la gymnastique artistique.

Paris 2024 a été convaincu par « la qualité des équipements sportifs, la disponibilité des réseaux de transport, d'hébergement et de restauration adaptés aux athlètes » de la collectivité. Labellisée « Terre de Jeux 2024 », Boulazac Isle Manoire figurera, dans le catalogue de 620 équipements sur le territoire française qui sera soumis par le comité d'organisation des Jeux Olympiques dès le mois de janvier aux délégations étrangères. « Il appartiendra aux délégations internationales de choisir leurs centres de préparation () suivant leurs besoins spécifiques et leur préférence », précise le comité d'organisation. D'ici là, croisons les doigts pour que les nombreux atouts que possède notre ville séduisent les athlètes qui pourraient faire briller Boulazac Isle Manoire au plus haut sommet du sport international. De son côté, l'adjoint aux sports de la ville, Serge Raynaud, ne boudes pas son plaisir. Pour ce dernier, cette première étape est en effet déjà une belle victoire : « Que nous accueillons ou non ces formidables athlètes, dans tous les cas, cette sélection de Paris 2024 est une très belle reconnaissance de la qualité de nos équipements et de nos infrastructures dont nous pouvons tous être très fiers ».

Cette reconnaissance permet également à la Ville et à ses clubs de s'enrichir des expériences de l'ensemble du réseau constitué par les collectivités « Terre de Jeux 2024 ».

## UNE NOUVELLE SÉNATRICE POUR LA DORDOGNE



Le 27 septembre dernier, les grands électeurs du département ont fait le choix d'élire Marie-Claude Varailles. Un nouveau mandat pour cette Périgourdine loin d'être inconnue des Boulazacois. Cette dernière a en effet longtemps occupé le poste de directrice générale des services au sein de la municipalité. Puis en 2015, Marie-Claude Varailles endosse le rôle de conseillère départementale du canton Isle Manoire, avant de devenir vice-présidente en charge du logement au Département. Elle rejoint aujourd'hui l'assemblée de la chambre haute du Parlement français, et devient ainsi la première femme élue sénatrice de la Dordogne depuis 72 ans, en succédant à Jeanne Vigier, sénatrice communiste sous la IVème République de 1946 à 1948. Toutes nos félicitations à Marie-Claude Varailles qui au Sénat saura porter haut les couleurs, mais aussi les défis, les enjeux et les problématiques de la Dordogne.

## HOMMAGE à Samuel Paty

Les agents municipaux ont tous respectés une minute de silence lundi 2 novembre à 11h dans le cadre de l'hommage national au professeur assassiné, Samuel Paty.



## Participation citoyenne

Conformément aux engagements de campagne et aux objectifs de notre Agenda 21 local, une nouvelle délégation a été créée en vue d'étendre la démocratie participative et la citoyenneté sur la commune. La démocratie participative peut revêtir différentes formes et des outils participatifs sont déjà mis en place dans d'autres collectivités avec plus ou moins de succès. Fanny Castaignede, adjointe en charge de cette délégation, vous propose de bâtir un modèle de participation à partir de vous, de vos attentes et de vos propositions, et non à partir de solutions toutes faites. La première étape consiste donc à élaborer et adopter une Charte communale de démocratie participative. Ce document fixera les principes et le cadre de la place donnée aux habitants et aux acteurs de terrains dans les politiques menées par la ville. Que vous habitiez la commune ou que vous y exerciez une activité particulière, votre avis compte. Cette nouvelle période de confinement ne permet pas de nous réunir comme cela était initialement prévu, mais vous trouverez des informations sur le site internet de la ville et il est aussi possible de nous contacter et de prendre rendez-vous via l'adresse [participation@ville-boulazacim.fr](mailto:participation@ville-boulazacim.fr). Merci de préciser vos coordonnées et votre lien avec Boulazac Isle Manoire.

## Ça bouge dans les quartiers

Rebaptisés « Festiv'été » et « Sportiv'été », les stages d'été proposés par le service Sport et Vie Locale de la commune ont eu lieu durant les deux mois d'été. Des animations GRATUITES étaient proposées aux quatre coins du territoire : randonnée écocitoyenne, jeux géants, fabrication de produits ménagers, course d'orientation... et tant d'autres ! Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges !





## L'ATELIER D'AM Institut d'onglerie

C'est à son domicile, dans le bourg de Saint Laurent sur Manoire, qu'Amandine a ouvert son institut d'onglerie. C'est le confinement qui lui a donné envie de revoir ses plans de carrière, elle a donc profité de ce temps particulier pour se former et aménager une pièce de son domicile en petit coin cosy pour l'accueil de ses clientes. L'Atelier d'Am propose donc la pose d'ongles en gel ou vernis semi-permanent ainsi que toute une gamme de produits cosmétiques pour la beauté des mains.

1 rue Madeleine Ley - Saint Laurent sur Manoire  
www.latelierdam.fr  
Instagram : l\_atelier\_d\_am  
07 88 93 87 00

## Tardieux Traiteur devient M Traiteur

Michael Négrier est le nouveau gérant de « M Traiteur » de son nouveau nom. L'affaire reste entre de bonnes mains puisque Philippe Tardieux, ancien gérant, a cédé l'activité à son ancien employé.

Présent dans la zone artisanale du Landry à Boulazac depuis 2003, cette petite entreprise de trois salariés travaille en circuit court et majoritairement avec des produits locaux.

mtraiteurboulazac@gmail.com  
06 19 68 49 76  
mtraiteurboulazac.com

## Works Ingénierie UN NOUVEAU BUREAU D'ÉTUDE

C'est en plein confinement que le bureau d'étude techniques WORKS INGENIERIE a pris ses quartiers au 11 rue Alfred Nobel dans la zone du Landry II. Les deux co-gérants et anciens collègues, Nicolas Silva et Lilian Walet, ont choisi Boulazac pour implanter les bureaux de leur société. Le bureau d'étude a pour rôle d'apporter une expertise aux acteurs du bâtiment (architecte, maître d'œuvre et maître d'ouvrage) et de trouver des solutions techniques fiables et pérennes. Il participe tout d'abord à la conception du bâtiment depuis son esquisse jusqu'à sa réalisation. Avec l'architecte, il intègre alors les concepts essentiels à une bonne performance du bâtiment. Leur valeur ajoutée ? Une spécialisation dans le domaine de la santé : hôpitaux, EHPAD, maison de santé...

Le carnet de commande est déjà bien rempli, avec un secteur d'intervention majoritairement périgourdin mais qui se développe rapidement vers toute la Nouvelle Aquitaine, et pour preuve, ils recrutent !

Plus de renseignements sur [works-ing.fr](http://works-ing.fr) / [contact@works-ing.fr](mailto:contact@works-ing.fr) / 05 33 09 31 17



## Sécurité Activ déménagement à Boulazac



C'est dans la zone industrielle du Landry, 9 rue Gustave Eiffel, que Sécurité Activ a déménagé au mois de juillet dernier dans les anciens locaux du Pôle Emploi. Anciennement locataire à Périgueux, l'espace était devenu trop étroit pour répondre au besoin de développement de l'entreprise. C'est avec ses deux associés - Jean Marchadier et Marie Anduze - que Patrick Flan dirige cet organisme de formation aux métiers de la sécurité. Dans leur locaux, les « élèves » se forment grâce à cinq professeurs vacataires, deux salles de cours pour la théorie et du matériel pour la pratique : PC de sécurité, extincteurs, générateur de flammes, machine à fumée...

Sécurité Activ propose des formations initiales ou continues, sur planning ou à la carte. Ils sont également présents dans les entreprises pour former les salariés à la manipulation d'extincteurs et de défibrillateurs.

Renseignements : [securite-activ-dordogne.fr](http://securite-activ-dordogne.fr) / 07 68 27 57 07 / [patrick.flan@securiteactiv.fr](mailto:patrick.flan@securiteactiv.fr)

**A savoir :** Le cabinet d'infirmières de Charlotte Ponsin situé à Boulazac, a désormais deux nouvelles associées, Maïlys Noterdaeme et Elodie Venuat.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Les travaux sont en cours, une épicerie « Ça vrac » ouvrira ses portes le 3 décembre avenue Marcel Paul à Boulazac !





**Nous vous proposons dans cette rubrique, la mise en lumière d'un patrimoine ou d'un fait historique municipal mais aussi d'une compétence qui fait la particularité – et la fierté - de notre municipalité. A retrouver dans chaque bulletin !**

## La Lanterne des Morts d'Atur

## Les mécaniciens municipaux

La verdure a depuis longtemps recouvert l'ancien cimetière d'Atur. Cependant, un ouvrage de pierres témoigne encore du passé de ce site. C'est une tourelle surmontée d'un lanterion qui se dresse là, à quelques centaines de mètres de l'église du village. Erigé au milieu du XII<sup>ème</sup> siècle cet édifice de pierres, admirablement épargné par le temps, constitue une véritable richesse patrimoniale du Périgord, mais aussi une curiosité historique. Ce n'est en effet qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle qu'apparaît l'appellation « Lanterne des Morts » pour qualifier ce monument. Ce nom ne lève que peu le voile sur la fonction de cette tour, et de nombreuses énigmes entourent encore le véritable usage auquel elle était destinée. Les interprétations diffèrent ainsi sur la signification ou la symbolique de ces lanternes : tradition antique de conserver un flambeau auprès des tombes, phare destiné à guider les voyageurs égarés, signalisation pour éviter les dangers d'un cimetière, fanal permettant aux morts de retrouver à l'aube leurs tombes après avoir hanté les vivants la nuit, ou encore plus simplement une vocation à éclairer les cérémonies des familles des défunts... Une chose est sûre : la Lanterne des Morts entretient aujourd'hui encore la flamme du mystère.

A ce jour, il n'existe plus qu'une centaine de ce type de monuments en France, la plupart ayant été détruit durant la Révolution. La Dordogne en compte une petite dizaine dont seulement trois sont classées aux Monuments Historiques (Cherveix-Cubas, Sarlat), dont la plus ancienne, celle d'Atur classée depuis le 21 mai 1932. Eugène Le Roy évoquera ce patrimoine à la toute fin de son livre *Jacquou le Croquant* : « Dans une pleine quiétude d'esprit, demeuré le dernier de tous ceux de mon temps, rassasié de jours, - comme la lanterne des trépassés du cimetière d'Atur, je reste seul dans la nuit, et j'attends la mort ».



C'est au Centre Technique Municipal que nous rencontrons Eric et Alain, notre binôme de mécaniciens.

C'est dans leurs mains expertes que sont réparés et révisés les 95 véhicules qui composent la flotte municipale. Véhicules roulants, fourgons, camions poly-benne, poids lourds, mini-bus, bus et utilitaires... leur domaine d'intervention est bien plus large et s'étend aux petits matériels des espaces verts (une vingtaine de débroussailleuses pour autant de tronçonneuses et de souffleurs) et au matériel agricole (épareuses, tracteur broyeur...).

La force de ce duo réside dans les spécialisations de chacun. Quand Eric gère la mécanique spécialisée dans le matériel et l'entretien d'espaces verts, Alain est lui spécialisé dans la mécanique de garage. Leur domaine d'activité ne cesse de s'étendre puisque nos mécaniciens prennent maintenant en charge les soucis d'ordre électronique pour l'entretien de base du matériel d'espaces verts.

Le déménagement des ateliers municipaux dans leur nouveaux locaux en 2018 a permis à la municipalité de s'équiper d'un pont élévateur poids lourds en complément de celui pour véhicules légers.

Ajoutons à la liste du matériel une valise pour le diagnostic des défauts, une fontaine de nettoyage, tout l'outillage nécessaire et vous avez ici un véritable atelier mécanique pour prendre en charge l'entièreté de la flotte municipale.

Ce choix du travail en « interne » assumé par la municipalité, permet de rendre la sous-traitance quasi nulle et d'y faire appel seulement pour les gabarits hors norme.

### A noter :

Les ateliers municipaux viennent de s'équiper d'une sableuse pour la préparation et la réfection avant mise en peinture. Ci-contre la réfection complète de la remorque des festivités.





## Un Palio TRÈS ACCESSIBLE

Le Palio est prêt pour le déconfinement : un chantier de mise en accessibilité vient de se terminer avec l'installation de deux ascenseurs supplémentaires.

Le premier vient transformer l'esthétique de la façade extérieure en créant un totem marquant clairement l'entrée du Palio, il fera ultérieurement l'objet d'une signalétique. Cet ascenseur est à destination des personnes à mobilité réduite souhaitant se rendre à la billetterie des spectacles. L'autre vient en renfort de celui déjà présent dans le hall du Palio pour un accès direct au premier niveau de la salle de spectacle. Il est installé sur l'autre aile et bénéficie d'un triple intérêt : amélioration du cadencement des spectacles (évite les files d'attente), solution de replis en cas de panne, facilite l'intervention des secours avec sa taille brancard.

## RÉSIDENCE DE L'ISLE

L'ensemble de logements situé rue des Alsaciens - à l'entrée du quartier historique de la Cité Bel Air - est désormais propriété du bailleur social Périgord Habitat (à l'exception des locaux commerciaux en rez-de-chaussée). Rebaptisée « Résidence de l'Isle », les nouveaux logements sociaux ont été rénovés et la façade rafraîchie.

## Itinéraire alternatif à Atur

Nous sommes entre le croisement des quatre routes et le début de la rue Colette à Atur. Cette partie de route, bordée d'habitations va être entièrement rénovée dans le cadre de la mise en place de l'itinéraire alternatif. Porté par le Grand Périgueux, cet aménagement bénéficie du concours de la ville, du syndicat de l'énergie et du SDE24. Il s'agira en premier lieu de supprimer l'ensemble des réseaux aériens pour réaliser ensuite les travaux de voirie à proprement parler : création de trottoirs, réaménagement du carrefour et réfection complète de la chaussée sur l'ensemble de l'emprise des travaux. L'aménagement de cette section d'itinéraire alternatif va préconfigurer la requalification complète du Val d'Atur dans les années à venir.

Le démarrage des travaux est prévu pour début décembre pour une durée de quatre à cinq mois.

## Un flaman flambant neuf

Aussi appelé « mouchard », cet indicateur de vitesse autrefois présent dans les locomotives SNCF, avait été offert par Pierre Privat, Boulazacois, à l'association Merillier Vapeur 24. Nous saluons le travail des agents municipaux pour la remise en état (nettoyage des cadrans, des vitres et fabrication du support). Cet objet ferroviaire viendra s'installer en décoration dans la halle de marchandise de Niversac, au sein du futur point d'informations touristiques que tiendra le Grand Périgueux.



## Un chantier d'ampleur POUR FAIRE RENAITRE LES HAUTS D'AGORA

C'est un chantier d'ampleur et hautement symbolique qui se prépare au quartier des Hauts d'Agora à Boulazac. Le parc de logements, propriété du bailleur Périgord Habitat va subir une opération de démolition/rénovation dans l'année qui arrive. Pour répondre au mieux aux attentes des habitants, plusieurs réunions publiques de concertation avec les résidents ont eu lieu en lien avec la municipalité. Le projet a été présenté en toute transparence et accueilli très favorablement. 80 appartements et 6 pavillons vont être démolis tandis que 80 logements collectifs et 14 pavillons seront réhabilités/rénovés d'ici fin 2021 avec un accent porté sur la mise aux normes et l'isolation extérieure des bâtiments.

**Le coût total du chantier est estimé à 3 millions d'euros.**

La municipalité lancera prochainement une consultation citoyenne autour de l'utilisation des espaces libérés - reportée pour cause de confinement - par les bâtiments démolis, soit 1590 m<sup>2</sup> supplémentaires à destination des habitants. Toutes les propositions seront bienvenues !





© Schuraj-Levraud Architecture



# BIENTÔT DE NOUVEAUX LOGEMENTS sur le Campus des Métiers

Le permis vient d'être déposé : 61 logements sortiront bientôt de terre au Campus des Métiers. De type studio et T1, ces nouveaux habitats viendront ainsi étoffer l'offre déjà existante mais toujours insuffisante, proposée par le Foyer des Jeunes Travailleurs et la résidence hôtelière à vocation sociale (150 places en tout). Les travaux de cette future résidence portée par le bailleur social Domofrance devraient débuter dans le courant de l'année prochaine. Une bonne nouvelle pour les quelques 1 800 jeunes qui chaque année choisissent le CFA et les écoles de la CCI pour leur formation professionnelle. Des effectifs en perpétuelle croissance : en deux ans, la structure a en effet enregistré une hausse de plus de 13 % de ses élèves. Un succès qui déjoue aujourd'hui la mauvaise réputation dont l'apprentissage a longtemps souffert. Boulazac Isle Manoire a cependant toujours voulu croire en cette voie de formation professionnelle en impulsant dès 2016 la réalisation du Campus des Métiers, et avec lui toutes les infrastructures qui répondent concrètement aux besoins des étudiants. C'est le cas avec ces offres d'hébergement adapté en termes de coût mais aussi d'accessibilité, au plus près des transports publics et des zones d'apprentissage. Tout est fait pour lever les freins que le pouvoir d'achat et la mobilité sont trop souvent pour la formation et l'insertion professionnelle des jeunes.

Ces 61 nouveaux logements devraient voir le jour courant 2022. Ils seront accompagnés de nouveaux aménagements du Campus avec une sécurisation de la circulation, de nouvelles places de stationnement, et un raccordement sécurisé avec la voie verte et la halte ferroviaire. A terme, le Campus des Métiers de Boulazac Isle Manoire devrait être le plus grand pôle de formation de la Région, un gage pour l'emploi et l'attractivité de notre territoire.

## C'EST SUR LES RAILS

Une délégation d'élus a effectué un voyage à Limoges dans le but d'étudier la faisabilité du rapatriement d'un ancien wagon de 1930, classé monument historique, sur le site ferroviaire de Niversac. Le but ultime de cette opération, après rénovation totale, serait de le transformer en wagon bar/restaurant.

## A 21 Kézako ?



Vous avez peut-être vu ce « cabanon » situé à l'entrée du lotissement le Suchet 3. Il s'agit d'un surpresseur. Il sera bientôt connecté à l'unité de décarbonatation d'eau de Lesparat afin d'alimenter en eau « moins dure / moins calcaire » les quartiers de Bauchaud, Combe neuve, Bellevue, le Suchet 3... Notez qu'il bénéficiera très prochainement d'un traitement paysager.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La toiture du centre technique municipal sera bientôt équipée de panneaux photovoltaïques.



# AGENDA 21

Dans cette nouvelle rubrique, nous vous proposons de mettre en lumière des objectifs réalisés de notre Agenda 21 local. Nous traiterons d'environnement, de développement durable, mais pas seulement puisque l'Agenda 21 intervient dans de nombreux champs de la vie locale. A Boulazac Isle Manoire, six enjeux ont été ciblés, contenant chacun des objectifs et actions concrètes. Rendez-vous sur le site internet de la ville rubrique « Grand Projets > Agenda 21 »

## LE FUTUR PARC URBAIN SE DESSINE AVEC LES HABITANTS

**Enjeu n°1 RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET L'IMPLICATION CITOYENNE > Objectif n°3 : faciliter la démocratie participative > Action n°7 : Créer du lien entre la municipalité et ses habitants**

Les habitants de la cité Bel-Air ont une fois de plus répondu en nombre à l'invitation de la municipalité. Ils étaient en effet plus d'une soixantaine en ce début de mois d'octobre, réunis à la salle Jean Jaurès (distanciation sociale oblige), pour assister à la deuxième réunion de concertation autour de l'aménagement du futur parc urbain sur les anciennes serres de l'horticulteur Prégumbeau. Le maire de la commune, Jacques Auzou, a chaleureusement remercié cette « présence nombreuse, qui démontre une fois de plus tout l'intérêt que vous portez à ce projet ».

C'est en s'appuyant sur les contributions citoyennes des riverains que la municipalité a pu dresser et présenter une première ébauche de ce que sera ce futur parc. Terrain de pétanque, aire familiale de jeux, podium, sanitaires, aménagement végétal, places de stationnement... « L'ensemble de vos souhaits a été pris en compte par les services techniques de la municipalité », souligne Fanny Castaignède. Adjointe à la démocratie participative et à la citoyenneté, l'élue insiste sur la démarche de cocréation qui anime ce projet et plus largement la politique municipale : « On le sait, les citoyens se sentent parfois éloignés des lieux de décisions. Par ces rencontres, ces échanges, notre volonté est de refaire du lien, afin que chacun puisse soumettre ses propositions, mais aussi réagir à celles exprimées, soit acteur des futurs aménagements à venir ». Des propos qui font mouche auprès de l'assemblée. Une riveraine salue ainsi la « méthode de recueil des avis de la population » tout en mettant l'accent sur « l'importance de la démocratie participative ». Et déjà de nouvelles idées fusent concernant le futur parc urbain. Un évoque la création de jardin partagé, une autre l'installation d'un verger, plus loin ce sont des zones de fraîcheur que l'on souhaite voir sortir de terre. Certains partageront aussi leurs craintes quant aux éventuelles nuisances de voisinage ou de circulation. Des inquiétudes qu'élus et citoyens veulent éteindre en cherchant des solutions appropriées. Chacun apporte ce soir-là sa pierre à l'édifice faisant de cette rencontre un véritable terrain d'expressions. Les nouvelles propositions des riverains enregistrées au cours de cette réunion viendront enrichir ce projet de parc urbain qui finira de dessiner ses contours d'ici le printemps prochain.

Pour télécharger le livret complet de l'agenda 21, scannez ce QR code.



## ÉRADICATION DES LUMINAIRES BOULES > POUR UNE LUMIÈRE PLUS PROPRE

**Enjeu n°4 : PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES > Objectif n°1 : Maîtriser la gestion des ressources > Action n°31 : Mettre en place le Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL)**

Nous ne les regretterons pas ! Exit les luminaires boules, place à la lumière propre. A Boulazac, plus précisément au Suchet historique, ils ont été remplacés par des luminaires LED, modernes et à faible consommation. Le faisceau lumineux dirigé vers la partie piétonne vient limiter les déperditions d'énergie. Puis à partir de 23h, plutôt que de s'éteindre, la lumière se tamise.

C'est ici l'amorce d'un vaste programme de développement durable qui emmène la ville à supprimer l'ensemble des luminaires boules du territoire d'ici la fin 2021. A travers cette action, c'est le service rendu au citoyen qui est amélioré tout en diminuant l'impact sur l'environnement et la pollution lumineuse.

Une enveloppe conséquente de 100 000 € a été prévue au budget pour équiper tout le territoire.





# COVID-19 on garde les bons réflexes

Le virus circule toujours et il est dangereux pour nous et nos proches. Il est impératif de rester vigilant face à l'épidémie de la Covid-19. C'est de l'engagement de chacun d'entre nous que dépend la santé de tous, mais également la possibilité de reprendre le cours de nos vies.

Retrouvez les dernières informations sur le site [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

## Services administratifs et techniques :

Les Mairies sont ouvertes aux horaires habituels et assurent la délivrance des titres, actes d'état civil... La Mairie centrale sera fermée le samedi.

La délivrance des actes d'urbanisme ou des services fonciers se fera sur RDV uniquement.

Les services techniques poursuivent leurs interventions dans l'espace public

## Vie locale :

Tous les événements publics et privés sont annulés. Les mesures gouvernementales imposent que les salles municipales, salles des fêtes et gymnases soient fermés à toute activité des particuliers et associations. Ces espaces pourront toutefois être utilisés par les écoles pour l'organisation de la vie scolaire et périscolaire, ou pour la vie municipale.

Les clubs et associations sportives n'assurent plus les activités avec leurs adhérents, les associations ne peuvent plus continuer leurs activités collectives.

Les activités, hors temps scolaire et périscolaire, type Ecole du sport ou Passerelles, animations coup de pouce avec les ados, ateliers musicaux sont annulées.

La Médiathèque est fermée au public et étudie la mise en place d'un service de drive.

L'écritaine numérique reçoit sur RDV uniquement. Le lien social avec les personnes âgées est maintenu avec le soutien de bénévoles. N'hésitez pas à contacter le 05 53 35 59 59 pour signaler une personne de plus de 70 ans en situation d'isolement.

Mediagora reporte l'ensemble de ses spectacles sur la période du confinement.

## Annulation du marché de Noël

En raison du contexte sanitaire actuel et des nouvelles préconisations préfectorales, la municipalité est contrainte d'annuler le traditionnel marché de Noël de Boulazac Isle Manoire. Rendez-vous en 2021 pour une édition encore plus belle et festive !

## Distribution de masques aux foyers modestes

Dans le but de poursuivre son soutien aux familles les plus touchées par la crise sanitaire, la municipalité, sur proposition de son CCAS, a décidé de distribuer des masques aux foyers les plus modestes de la commune. Cette distribution vient en complément des masques déjà distribués à tous les habitants pendant le confinement.

Cette distribution concerne les familles dont le quotient familial est inférieur à 622. Nous invitons les personnes concernées à se rendre en mairie centrale ou mairie déléguée munies de leur attestation de quotient familial.

## Nouveaux horaires des mairies déléguées

Depuis le 7 septembre, les mairies déléguées sont ouvertes le mercredi matin de 8h45 à 12h. Retrouvez les horaires à jour par mairie dans la rubrique « services publics ».

## Ramassage des encombrants

Le Grand Périgueux harmonise à compter d'octobre 2020 la collecte des encombrants sur l'ensemble des communes de son territoire. Cette collecte est conservée aux particuliers, dans la limite de 1m3 par enlèvement. Les habitants doivent contacter directement le prestataire affecté à la commune où ils résident. Les encombrants doivent être déposés en bordure de la voie publique, sur le trottoir. Boulazac Isle Manoire fait partie des communes collectées sept fois par an, le 1er lundi des mois d'avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre et novembre.

Le prestataire à contacter est l'ARTEEC au 05 53 02 76 76.

## Sècheresse

Suite à la parution au journal officiel du 25 octobre 2020, nous avons le regret de vous informer que la commune de Boulazac Isle Manoire n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle, pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols en 2019.

## OPTIM'TER

La Région nous informe de la refonte des horaires OPTIM'TER de la ligne Agen-Périgueux. A partir de décembre 2020, les horaires vont évoluer et des trains supplémentaires circuleront.

Sur le bassin versant Périgueux - Le Buisson, les arrivées à Périgueux se feront à 7h10 et 8h12 et les départs à 17h02, 17h43 et 19h45. Deux allers-retours seront également proposés tous les jours entre Agen et Périgueux et un troisième le vendredi pour le retour des élèves.

Cette nouvelle offre permettra d'augmenter le nombre de correspondances depuis/vers Limoges à Périgueux - Bordeaux à Agen et Toulouse à Agen. Par ailleurs, une liaison directe entre Périgueux et Sarlat sera mise en œuvre avec un aller-retour direct par jour.

Plus de renseignements sur

[transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

Attention, dans le contexte actuel, ces horaires sont susceptibles de changer.

## Émergence Périgord

Vous avez un projet d'utilité sociale ou environnementale en Dordogne ? Envie de développer une solution à un défi environnemental, social ou territorial ? Rejoignez la prochaine promotion de l'incubateur Émergence Périgord ! Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 novembre ! N'hésitez pas à faire passer le mot. Vous retrouverez les dates des réunions d'infos et les documents de candidatures ici : <http://www.emergence-perigord.fr/incubation-appel-a-projets/>

## Signaler un contenu suspect ou illicite avec PHAROS

Le Ministère de l'Intérieur a mis en place - via l'office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC) et la plateforme PHAROS - un dispositif permettant le signalement des faits illicites de l'internet. Vous pouvez signaler les faits de pédophilie et pédopornographie, expression du racisme, antisémitisme et xénophobie, incitation à la haine raciale, ethnique et religieuse, terrorisme, escroquerie et arnaque financières.

A retenir, lorsque vous relevez des contenus illicites sur internet et même si vous souhaitez attirer l'attention des autorités : ne partagez pas, ne likez pas, ne retweetez pas !

Ayez systématiquement le bon réflexe :

[www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

ATUR

**Naissances**  
**SEPTEMBRE**  
 2 LEROUX Léo Jean Hervé  
 10 RIBOULET Arya Kinaly  
**OCTOBRE**  
 1<sup>er</sup> MERCIÉCA BOUYAT Chloé Sarah Louise  
**Mariages**  
**JUILLET**  
 4 GALMOT Mylène et MAZIERES François  
 13 DEVELAY Pascales et MELCIOR Patrick  
**SEPTEMBRE**  
 19 PUESA Amandine et GOUGET Lélio  
**OCTOBRE**  
 10 VEILLARD Anne-Amélie et DEGARDIN Manuel  
**Décès**  
**AOÛT**  
 19 NARDOU Yvan Jacques  
**SEPTEMBRE**  
 9 ROBY Michel  
 11 DELPECH Jean

**SAINT LAURENT SUR MANOIRE**  
**Naissances**  
**AOÛT**  
 11 Nina CHRAPATY  
**Mariages**  
**JUIN**  
 20 Priscille DEMELIN et Joris GERARD  
**JUILLET**  
 25 Béatrice CELERIER et Stéphane VAYSSIÈRES  
**AOÛT**  
 29 Véronique GUICHARD et Pascal CUFIL

SAINTE MARIE DE CHIGNAC

Naissances  
**MAI**  
 14 BESSE Antoine  
 21 ALMEIDA RODRIGUES Enzo  
**JUILLET**  
 BARADAT Soren Jean  
**AOÛT**  
 31 DOROTTE Amélie Lydia Paulette  
**OCTOBRE**  
 2 CAZABEAU Enzo  
**Décès**  
**MAI**  
 5 MANDRAL-BOST Marie-Jeanne  
 30 POUYADE Patric Alain  
**AOÛT**  
 09 MONTASTIER Jean-Claude

**BOULAZAC**  
**Naissances**  
**MAI**  
 7 PARSCAU du PLESSIS CandiceThaïs Adélaïde  
 16 BISSON Julia  
 19 CHAUTAR Eloah Déborah  
 25 CAPPELIER Margaux Louise  
**JUIN**  
 15 BONO Madysone Romane  
 18 POINSOT Cassandre Gabrielle  
 25 FERKAL Rose  
**JUILLET**  
 2 SEGUIN Eden Milann  
 9 DIRIK Edagül  
 14 SAFI Azzedine  
 22 DURMIER RUIZ Diego Djema  
 28 COMBOURG FIGUEIRO AMARAL Alessio  
 31 ODEN Shaylie Sia

AOÛT

4 MALKI Aaron Benaïssa  
 16 MERLHE BEUCOURNU Lily Diana  
 18 TOURE GERBOU Teyssa  
 19 IRTAN Mia Jade  
 20 LESCURE Victoire  
**SEPTEMBRE**  
 1<sup>er</sup> MEREO MOHAMED Ethan Ahmdi  
**Mariages**  
**JUIN**  
 19 BESSE Laëtitia et LAFON Guillaume  
 20 GLOWACKA Klaudia, Irena et SOULEILLE Didier  
 27 JOUANNEL Sylvette et MASSOUBRE Patrick  
**JUILLET**  
 11 SIMONET Lauryne et COUTURIER Antonin  
 25 ROBERT Lisa et SELLIER Guillaume  
**AOÛT**  
 8 MARTY Estelle et BOITREL Eric  
 29 FERNANDES PEDRO Célia et PAILLOT Hervé  
**SEPTEMBRE**  
 5 GROSSIN Jennifer et RODARO Lauraly  
 28 ANDRIEUX Nadia et LESCURE Jeffrey  
**Décès**  
**AVRIL**  
 27 FAYOLLE Marcelle  
**MAI**  
 21 PARISIEN Fernand  
 27 CHANSEAU Jacques  
 28 FERCIOT Frédéric

JUIN

2 QUEYROI François  
 4 AUDY veuve COURTEIX Irène  
 7 BAUDRON Georges  
 9 PASSERIEUX Jean  
 12 DUVERNEUIL Joël, Christian  
 18 POMPEE veuve AUGUSTIN Josette  
 27 LAGRANGE épouse FOUAD Loreynne  
 29 DUMERCHAT épouse FAURE Pierrette, Jacqueline  
**JUILLET**  
 3 GODINEAU Jean, Yves, François, André  
 17 GIRALT Henrique  
 21 COMBES veuve MAURANCE Adrienne  
 24 BARREAU René  
 26 LAVESNES veuve SABADIN Denise  
**AOÛT**  
 10 PICHAUD veuve DARIAS Marie, Annie  
 12 BERTRAND épouse SAUTY Madeleine, Thérèse  
 20 MAZOUAUD veuve ROUX Yvonne, Tanit, Suzanne  
 21 SOULIER veuve BONNET Josette, Bernadette  
**SEPTEMBRE**  
 14 DAUVERGNE veuve JARRY Yvette  
 16 BARRAUD veuve PEREIRA-RIOS Pierrette  
 17 DOS SANTOS CUNHA veuve MOREIRA Lucia  
 17 SACRISTAN Jean, Marie

> Mairie

Du lundi au vendredi : 9h-12h/ 13h30-17h30  
 Le samedi 9h15-11h30  
 Hôtel de Ville - Espace Agora - BP 161 Boulazac  
 24755 Boulazac Isle Manoire Cedex  
 Tél : 05 53 35 59 59 - Fax : 05 53 35 59 60  
 Courriel : [mairie@ville-boulazac.fr](mailto:mairie@ville-boulazac.fr)  
 Site : [www.ville-boulazac.fr](http://www.ville-boulazac.fr)

> Mairie déléguée d'Atur

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et 14h à 17h  
 Mercredi : de 8h30 à 12h  
 9 Rue Eugène Leroy - Atur  
 24750 Boulazac Isle Manoire  
 Tél. : 05 53 03 69 00  
 Courriel : [accueil@atur.fr](mailto:accueil@atur.fr)

> Mairie déléguée de Saint Laurent sur Manoire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30  
 Mercredi : de 8h45 à 12h  
 Le Bourg - Saint Laurent sur Manoire  
 24330 Boulazac Isle Manoire  
 Téléphone : 05 53 04 23 16- Fax : 05 53 04 09 80  
 Courriel : [sism.mairie@orange.fr](mailto:sism.mairie@orange.fr)

> Mairie déléguée de Sainte Marie de Chignac

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 17h30  
 Mercredi : de 8h45 à 12h  
 Route de Brive - Sainte Marie de Chignac  
 24330 Boulazac Isle Manoire  
 Tél. 05 53 07 55 20 - Fax : 05 53 04 15 92  
 Courriel : [mairie.saintemariedechnac@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintemariedechnac@wanadoo.fr)

> Médiathèque Louis Aragon

05 53 35 59 78  
 Lundi de 14h à 17h  
 Mercredi de 10h à 19h  
 Jeudi et vendredi de 12h à 18h  
 Samedi de 10h à 18h  
 Site : [mediatheque-boulazacislemanoire.fr](http://mediatheque-boulazacislemanoire.fr)

> Cinéma Studio 53

05 64 20 10 02  
 Site : [cinepassion-dordogne.com/boulazac](http://cinepassion-dordogne.com/boulazac)

> Centre culturel Agora

05 53 35 59 65  
 Site : [www.agora-boulazac.fr](http://www.agora-boulazac.fr)

> Le Palio

05 53 02 40 80  
 Site : [www.palio-boulazac.fr](http://www.palio-boulazac.fr)

> Centre Social Mosaïque

05 53 35 59 53

> Centre Médico Social

Rue de Bibbiena, Boulazac  
 05 53 08 29 84

> La Poste

Bureau de Lesparat : 05 53 13 16 41  
 Agence postale d'Atur : du lundi au vendredi  
 8h30-12h et 14h-17h - 05 53 03 69 00

> Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux

1 Boulevard Lakanal - BP 70171  
 24019 Périgueux Cedex  
 Téléphone : 05 53 35 86 00 - Fax : 05 53 54 61 56  
 Site : [agallo-perigueux.fr](http://agallo-perigueux.fr)

> Péribus

05 53 53 30 37  
 Site : [peribus.grandperigueux.fr](http://peribus.grandperigueux.fr)

> CIAS du Grand périgueux (Aide à la personne)

Tél. 05 53 54 76 70  
 Courriel : [cias@grandperigueux.fr](mailto:cias@grandperigueux.fr)

> Déchetterie

Les Rebières Boulazac - 05 53 53 11 19  
 Lundi 13h30-18h mardi-mercredi-vendredi-  
 samedi 9h-12h et 14h-18h

> Police nationale

Espace Agora : 05 53 35 16 41

> Police municipale

Hall de l'Agora : 05 53 35 59 81

> Office Notarial de Boulazac Isle Manoire

Espace Mandela, 3 avenue de la Fraternité :  
 06 12 25 44 56 - 06 33 80 58 92



# Écouter, alerter et aiguiller !

Madame, Monsieur,

Voilà maintenant 5 mois que notre Conseil municipal est installé.

5 mois durant lesquels nous exerçons déjà pleinement nos fonctions d'élus au sein des commissions, du conseil municipal ainsi que sur le terrain à votre écoute.

Loin des caricatures parfois véhiculées, **notre rôle ne s'est pas réduit à nous « opposer » !**

En prise directe avec ce que vous nous faites remonter, nous avons plutôt **agi comme des « lanceurs d'alerte » et des « aiguilleurs »** de l'exécutif actuel.

Ainsi, pour n'en citer que quelques-uns, nous avons par exemple appelé à la **vigilance sur le budget**.

Depuis quelques années et contrairement à ce qui est rabâché, **les voyants sont passés au rouge**.

Entre 2015 et 2019, **l'épargne a été divisé par deux** (2,8 millions d'€ contre 1 millions d'€) et **la dette a presque doublé** (8,7 millions d'€ contre 15,3 millions d'€).

Et comme dit le dicton, nous craignons que **« les dettes d'aujourd'hui deviennent les impôts de demain... »**.

Dans le même temps, nous avons formulé **plusieurs propositions concrètes :**

en faveur d'un **plan pluriannuel pour les travaux de voirie** afin de gagner en transparence ;

en faveur d'une **évaluation indépendante des temps d'activités périscolaires (TAP)** afin d'améliorer sa mise en place pour le bien-être de nos enfants.

Enfin, nous nous sommes fermement **opposés à la location puis la vente du terrain de football de Saint-Laurent-sur-Manoire** à un important promoteur.

Il nous semble qu'**aucun bien public ne doit être bradé**, sans qu'un vrai débat n'ait lieu sur son potentiel et son éventuelle utilisation au profit de tous.

**Écouter, alerter et aiguiller ! Voilà notre seule ligne de conduite !**



**Les élus du Groupe Vivons Boulazac Isle Manoire** (Jérémy Pierre-Nadal, Josette Marrant, Jamel Fallouk, Michèle Eloi, Gilles Nedoncelle, Marie Lou Bongrain, Michel Riem)

Pour nous contacter  
Par voie postale : à la Mairie  
Mail : vivons.boulazacislemanoire@gmail.com  
Tél. : 06 82 09 36 16



**un périgord plus attractif**



**plus solidaire**



**mieux préservé**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DORDOGNE-PÉRIGORD**

Terre d'excellence et de progrès



www.dordogne.fr





**Mercedes-Benz  
SAGA.Massoni**

**SAGA.Massoni / Etoile 24**  
DISTRIBUTEUR ET RÉPARATEUR AGRÉÉ MERCEDES-BENZ  
UTILITAIRES ET POIDS LOURDS.

**ZI de Boulazac, 24750 BOULAZAC**  
Tel. : 05 53 08 31 96

VOS CONTACTS

**CHEF DES VENTES VUL** : Mickaël BLANDIN  
**VENDEUR VUL** : Yohan LAMY  
**VENDEUR VI** : Pierre POMARAT  
**SAV** : Benoit VIAUD (Chef d'atelier), Nicolas JOSEPH (Réception VUL), Maxime PHILIPPE (Réception VI)  
**CHEF MAGASIN** : Sébastien DUMONTEIL  
**3 équipes de techniciens spécialisés** (VUL, VI et carrosserie)





Dépannage - Remorquage - Relevage - Fourrière  
 Transports : Auto, moto, VL, utilitaire, camping-car, poids lourds, bus

Dépannage 24 h / 24 - 7j / 7 : 05 53 03 34 36



Siège social : 40, avenue Firmin-Bouvier - BOULAZAC  
 B.P. 132 - 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE  
 Fax 05 53 08 07 95  
 E-mail : [depannage@doumensa.fr](mailto:depannage@doumensa.fr)



LOCATION de VEHICULES

2 Avenue Ambroise Croizat 24750 BOULAZAC  
Tél : 05 53 35 15 50 • Fax : 05 53 35 01 78  
jbllocation@wanadoo.fr

AGENCES : BERGERAC - BOULAZAC - BRIVE  
MÉRIGNAC - AGEN BOÉ - FENOUILLET - ARTIGUES



MENUISERIE PVC & ALU - METALLERIE - LAQUAGE

Sarl BERGES  
contact@sarlberges.com

Av. Benoît Frachon - ZI Boulazac  
24750 BOULAZAC  
Tél. : 05 53 09 81 49  
Fax : 05 53 08 97 47



SARLBERGES.COM



**IL. Plate-forme de broyage, concassage, criblage**  
**IL. Travaux publics et routiers**  
**IL. VRD Assainissement**  
**IL. Tennis, Sols sportifs et Industriels**

Tél : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93  
www.lagarde-laronze.com



Acteur de référence des services en efficacité  
énergétique et environnementale



SOLUTIONS GLOBALES AGENCEMENT

www.agema.fr

**La solution unique**  
pour la réalisation de vos projets  
commerciaux et tertiaires.

Création & Adaptation  
Bureau d'études & Dépôts  
Travaux & Mobilier

AGEMA - 2 rue Alfred Nobel  
BP 166 - 24755 BOULAZAC ISLE MANOIRE CEDEX  
Tél. +33 (0)5 53 03 80 00

*Agora des champs*

**BOUTIQUE  
DE PRODUCTEURS  
VENTE DIRECTE**



Zone du Ponteix  
BOULAZAC - 07 68 33 20 99

**Fabricant de literie .com**

**Centre commercial du Périgord Blanc**  
Galerie marchande Hyper U - Entrée 1  
Allée Jacques Duclos - 24750 Boulazac Isle Manoire

Du Lundi au Samedi : 10h - 19h  
(non stop)



LITERIE D'AQUITAINE  
BIEN DANS MON LIT - BIEN DANS MA LITERIE

Fabricant Français de matelas  
et sommiers en Dordogne  
depuis 1946

Venez découvrir nos produits  
locaux à prix direct usine

 05 53 09 23 66  contact@fabricantdeliterie.fr